

Le secteur informel dans la Caraïbe

par Claude de Miras*

La Caraïbe est un vaste ensemble de territoires composé d'espaces de taille démographique et géographique très contrastée mais aussi aux statuts politiques et administratifs fort différents, allant de la souveraineté nationale à des relations organiques avec un Etat tutellaire -le plus souvent une "grande puissance"- mais selon des configurations et des degrés très divers. Le bassin Caribéen se caractérise, en bien des aspects, par une diversité, produit d'une histoire dense, largement déterminée par une situation d'interface entre Nord et Sud et imposée par sa configuration insulaire. Mais cette diversité politico-économique partage, du point de vue géographique, des influences naturelles propres (ou non) à ce milieu tropical (cyclones, volcanisme, mouvements telluriques, etc.) ainsi qu'à sa localisation particulière entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud (enjeu géo-stratégique, flux de population, trafic illicites, etc.). Après une longue phase (1950-1980) de croissance fondée sur le secteur primaire et le modèle de substitution des importations, ces économies sont entrées en récession : de 1980 à 1985, le taux de croissance moyen dans la région a baissé de 2,4% par an. Belize, la Dominique, la République Dominicaine, la Jamaïque, Saint Kitts Nevis, Sainte Lucie et Saint Vincent adoptent alors des plans d'ajustement structurel. A partir de 1985, la situation tend à se redresser sauf pour Trinidad, Haïti, le Suriname et le Guyana. Le modèle dominant s'oriente ces économies vers des activités de services (tourisme, services, finances off shore, mais aussi activités informelles urbaines), faisant reculer peu à peu la place relative -voire absolue- du secteur primaire (banane, sucre, pêche). La Martinique et la Guadeloupe échappent en partie à cette problématique générale régionale du fait de la médiation française et européenne, malgré les risques de dérégulation de la banane antillaise par l'OMC.

A l'échelle caribéenne, les évolutions ne seront pas uniformes et constitueront un éventail de situations locales différenciées. Dans cette perspective, le secteur informel apparaît comme un analyseur particulièrement significatif de ces dynamiques économiques et territoriales.

Sans revenir ici sur le foisonnement des définitions du secteur informel, on rappellera très succinctement les mécanismes essentiels qui sont à la racine de cette forme de mise au travail particulièrement visible et dense en milieu urbain : l'excédent structurel de

force de travail, l'écart entre la productivité du travail (salaire) et son coût de reproduction (budget familial), l'absence de salaire indirect (retraite, chômage), la fuite devant les coûts de la formalisation, le caractère illicite de l'activité parmi les principales. Autant de perspectives que les approches théoriques et opérationnelles ont diversement combiné ou privilégié. En corollaire, une double observation s'impose : d'une part, ces vecteurs "d'informalisation" circonscrivent-ils ensemble un secteur nettement identifiable? Ces formes non régulées de mise au travail ne seraient-elles pas historiquement le mode dominant d'insertion sur le marché du travail, le salariat fordien étant une situation atypique, datée et localisée, d'insertion sur le marché du travail?

Si l'on considère, en première approximation, que le secteur informel n'est pas sans rapport avec le taux de croissance démographique (et plus exactement avec l'évolution de la population en âge de travailler), on observe que du côté de l'offre de travail, la pression démographique dans la Caraïbe va probablement maintenir ses effets pléthorique jusqu'en 2020 accompagnée par un vieillissement progressif de la population. Le poids relatif croissant de la force de travail dans la population totale en atteste.

Par une urbanisation croissante, c'est en ville que se concentreront de plus en plus les mises au travail en aggravant les situations d'informalisation, de précarité et de pauvreté de la population active. Pour l'ensemble de la Caraïbe, 91% de la population et 89% de la population urbaine appartiennent aux îles suivantes : Cuba, République Dominicaine, Haïti, Porto Rico, Jamaïque mais ces dernières ne concentrent que 80% du PIB total de la Caraïbe.

Le décalage structurel entre la croissance démographique et la création d'emplois doit aussi et peut-être surtout être expliqué par la dynamique de l'emploi "régulé" ou formel. A cet égard, le taux moyen de croissance du marché du travail en 1995 a été estimé par le BIT pour l'ensemble des pays caribéens à 3,7% (Trinidad : 3,8 ; Barbade : 4,2 ; Jamaïque : 4,4). Si en général, l'emploi s'est accru plus vite que la force de travail réduisant d'autant le taux de chômage, la Jamaïque a fait exception. Mais il faut observer que l'incorporation de nouvelles cohortes d'actifs dans le marché du travail s'est faite davantage par extension du secteur informel. A cet égard, les réformes macro-économiques d'ajustement structurel mises en œuvre



dans l'ensemble de la Caraïbe ont conduit dans un premier temps à une réduction de l'emploi public et du secteur moderne en général puis parallèlement à une augmentation des services et une informalisation croissante des formes d'insertion des actifs sur le marché du travail urbain. Entre 1993 et 1996, cette situation a été vérifiée en particulier à Trinidad et Tobago, Barbade, Belize et la Jamaïque. (Par contre, dans le contexte martiniquais et guadeloupéen, s'il existe aussi des activités informelles, elles relèvent d'une problématique spécifique puisque les allocations aux chômeurs et le revenu minimum d'insertion limitent le recours à l'auto-emploi marchand).

Si l'ouverture au commerce mondial peut offrir par la suite et sous conditions, des opportunités de croissance et donc d'emplois, elle peut être aussi sources de précarisation et d'instabilité des formes de mises au travail à cause du nomadisme des entreprises multinationales et de la recherche permanente de gain de productivité. Dans ce contexte, le secteur informel constitue une variable d'ajustement déterminante tout en restant synonyme de pauvreté : la productivité et donc les rémunérations y sont plus basses que dans les emplois formels salariés

Chômage

Le chômage est une cause évidente de cette situation de pauvreté induite par des politiques d'ajustement au coût social élevé en particulier en matière de santé et d'éducation. Les privatisations, les réductions drastiques des déficits publics et les restructurations du secteur public ont conduit non seulement à une baisse de l'emploi dans le secteur public mais à une contraction de l'activité privée et de l'emploi afférent. En conséquence, les taux de chômage, par exemple en 1995, ont été de : 12,2% à Belize, de 13,1% aux

Antilles Néerlandaises, 16,2% à la Jamaïque, 17,2% à Trinidad et Tobago, 19,7% à la Barbade. Ce sont classiquement essentiellement les femmes et les jeunes qui ont été le plus durement et durablement touchés par cette situation déprimée du marché du travail. L'impact du chômage a été limité par des systèmes de protection sociale (Barbade) et/ou par une extension des activités informelles (Barbade, Guyana et Jamaïque).

Sous-emploi

Que ce soit sous la forme d'un sous-emploi visible (nombre d'heures travaillées) ou invisible (niveau de rémunération), le Guyana et la Jamaïque comptent un grand nombre de travailleurs pauvres dans l'agriculture, la construction et les services, incluant de larges fractions du secteur informel (vendeurs ambulants, artisans, employés domestiques, etc.). La montée du sous-emploi est évidemment à rapprocher de l'extension de ce secteur informel qui a recueilli bon nombre d'anciens actifs publics ou privés en particulier, les moins bien formés et aussi bon nombre de femmes employées auparavant dans les activités de bureau. Ce contexte a évidemment favorisé une précarisation des emplois et une inégalité de revenus croissante entre les plus riches et les plus pauvres, entre les hommes et les femmes et entre les classes d'âge, les jeunes étant plus sévèrement affectés.

Pauvreté, inégalité, genre et âge

La dégradation du contexte économique, les conditions d'emplois et l'extension du secteur informel ont abouti à une aggravation de la pauvreté dans la Caraïbe. Les estimations les plus récentes font état d'une situation de pauvreté affectant près de 20% de la population à Belize, en Dominique, au Guyana, en

Jamaïque, à Sainte Lucie, au Suriname et enfin à Trinidad et Tobago. Les écarts se creusent d'une part, entre les revenus les plus élevés et les plus bas et, d'autre part, entre les secteurs d'activité. Les femmes sont particulièrement concernées par l'aggravation des inégalités perçues à travers les variables du chômage, de l'informalisation, de la pluriactivité et des revenus. De plus, le recul de l'action publique en matière de santé et d'éducation ont alourdi d'autant le rôle des femmes. Si le chômage et du sous-emploi restent en général une préoccupation majeure en matière de développement dans la Caraïbe, l'accès des jeunes (15-25 ans) au marché du travail en constitue la problématique la plus sensible. Si l'on considère par exemple la Jamaïque, les Bahamas, Barbade, Belize et Trinidad et Tobago, la moitié des chômeurs sont des jeunes. Et plus encore, du point de vue du genre et de l'âge, le groupe féminin entre 15 et 19 ans apparaît comme le plus vulnérable du marché du travail. Un niveau de qualification faible ou inadapté semble être une explication mais sûrement pas exclusive. En tout état de cause, ni les coupes budgétaires dans les secteurs éducatifs ni un marché du travail précarisé ne laissent présager de rapides améliorations.

La démographie, le recul des activités primaires fortement utilisatrices de main d'œuvre, les réformes macro-économiques, la flexibilisation du travail salarié lié à la mondialisation expliquent depuis moins de dix ans la progression notoire du secteur informel dans l'ensemble de la Caraïbe. Il y joue certes un rôle de régulateur du marché du travail mais avec un coût social particulièrement pour les femmes et les jeunes.

*Economiste, Directeur de Recherche
Institut de Recherche pour le Développement (France)

Adresse postale

Le Courrier ACP-UE
Commission européenne
200 rue de la Loi
1049 Bruxelles
Belgique

**Adresse des bureaux du Courrier
(visiteurs)**

12 rue de Genève
Evere - 1140 Bruxelles
Belgique

Editeur

Philip Lowe

Directeur de la publication

Mark Leysen

Rédacteur en chef/Designer

Sylvia Howe

Rédacteur adjoint

Dorothy Morrissey

Journalistes

Thibault Gregoire
Kenneth Karl
Aya Kasasa
Dorothy Morrissey
Caroline Ofoegbu

Production

Anne Steger

Secrétariat

Fax : +32 2 299 3002

Circulation

Margriet Mahy-van der Werf
Tél : + 32 2 299 3012
Fax : + 32 2 299 2525

Web Page

[http://europa.eu.int/comm/
development/publicat/courier/
index_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/development/publicat/courier/index_fr.htm)
e-mail
development@cec.eu.int

Page de couverture

Jamaïque

Vente de « gnips » sur Hope Road
(Kingston)

Photo: Le Courrier

rencontre

2 Thierry Michel, réalisation de "Mobutu, roi du Zaïre"

acp

5 Partir de la base
8 Assemblée paritaire ACP-UE aux Bahamas (octobre 1999)
12 La globalisation en point de mire
14 Les Bahamas et l'environnement
18 Entretien avec Carl Bethel, ministre du Développement économique des Bahamas

europe

20 Ireland Aid à contre-courant

commentaire

24 Les droits de l'homme et la coopération internationale

voies et moyens

26 Population - Six milliards d'individus sous l'arbre à palabres

reportage

29 **Jamaïque**

• Profil • Un pays d'eau et de bois • Interviews: P.J. Patterson, Premier ministre; Edward Seaga, leader de l'opposition; Bruce Golding, président du National Democratic Movement • Coopération à la loupe • Football • Peter Tosh
• Tourisme

dossier

53 **Le secteur informel**

développement en marche

79 Les graines de l'espoir
82 Cato Manor - un nouveau démarrage pour les Sud-Africains
86 Haiti - l'eau des collines
89 Rwanda, lieu de mémoire et de réflexion

cta bulletin

93

cdi partenariat

96

les deux derniers mois

106

à l'agenda

110 Conférences, séminaires, ateliers...

livres

111

Les pages bleues ne paraîtront plus dans Le Courrier.
Elles peuvent désormais être consultées sur le site Internet de la DG - Développement
(<http://europa.eu.int/comm/development>) où elles sont régulièrement mises à jour.
Le lecteur qui n'aurait pas accès au réseau Internet peut s'informer auprès de la délégation UE la plus proche.

Publié en anglais et en français.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Reproduction autorisée sous réserve de l'indication de la source (Le Courrier)

1 0 JAN. 2000

Documentation
BONDY